



24 février 2022

Message de la FNEJE au CFPE
À l'attention de Madame Laithier.

Madame la Présidente,

Lors de la conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social qui s'est tenue il y a moins d'une semaine, le même constat a été posé que sur notre secteur.

Le président de l'Assemblée des départements de France a reconnu que les salariés du secteur social et médico-social «sont à bout de souffle», un constat partagé par le Premier ministre, Jean Castex, qui présidait la conférence : «Ces métiers du travail social sont aujourd'hui en crise», suscitant de fortes difficultés de recrutement.

Ce constat s'est traduit immédiatement par la généralisation de la prime Ségur de 183€/net mensuel à l'ensemble des personnels de la filière socio-éducative du secteur.

Il n'aura pas fallu 3 ans de concertation pour cela.

Pourtant, comme nos collègues du secteur médico-social, les professionnels de la Petite Enfance sont, eux aussi, restés mobilisés tout au long de cette crise durable, pour accueillir les enfants des professionnels de santé en priorité puis toutes les familles, ceci avec des protocoles sans cesse changeants, parfois sans délai et sans protection maximale, pas de masques FFP2 pour eux par exemple.

Enfin la réforme, dont l'application n'est pas terminée, est venue, dans ce contexte, aggraver les conditions de travail déjà tendues.

Aussi, Madame la Présidente, nous vous demandons d'intercéder auprès du Secrétaire d'État et du gouvernement, pour que la même reconnaissance soit accordée aux professionnel.le.s de la Petite Enfance et, de fait, qu'elles et ils bénéficient de l'extension, à minima, de cette prime.

Premiers signataires :

FNEJE (Fédération Nationale des Educateur.rice.s de Jeunes Enfants)

SNPPE (Syndicat National des Professionnel.le.s de la Petite Enfance)

CGT (Confédération Générale du Travail)

ANAMAAF (Association Nationale des Assistants Maternels, Assistants & Accueillants Familiaux)

UFNAFAAM (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et des Assistants Maternels)